

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2022-280

A R R E T E

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,
Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et L2212-2,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande de l'entreprise SBTP 155, rue de Merville 62232 VENDIN LES BETHUNE, afin de garantir le bon déroulement des travaux de réparation sur réseaux existant Potters Straete à Wormhout,

ARRETE:

ARTICLE 1 : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte droit des travaux Potters Straete, et ce, à compter du 2 janvier 2023 et pour la durée des travaux estimée à 90 jours.

ARTICLE 2 : une signalisation règlementaire sera mise en place par l'entreprise SBTP et notamment la pose de feux tricolores lorsque la circulation se fera en sens unique alternée.

ARTICLE 3 : Ces restrictions seront effectives à compter de la mise en place de la signalisation règlementaire temporaire par l'entreprise SBTP et prendront fin lors de son retrait.

ARTICLE 4 : La Brigade de Gendarmerie de WORMHOUT est chargée de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié puis transmis à l'entreprise SBTP et à Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT.

Fait à WORMHOUT, le 07/12/2022

Le Maire,
Frédéric DEVOS



Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 07/12/2022

Le Maire,
Frédéric DEVOS





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024*01

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : **MONCHY** Prénom : **Benoit**
 Dénomination : **SBTP** Représenté par :
 Adresse Numéro : **155** Extension : Nom de la voie : **rue de merville**
 Code postal **62232** Localité : **vendin les bethune** Pays : **France**
 Téléphone **0624073001** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel : **sbtp.fibre@gmail.com**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
 Code postal Localité : Pays :
 Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
 Hors agglomération En agglomération
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **POTTERS STRAETE**
 Code postal **59470** Localité : **WORMHOUT**

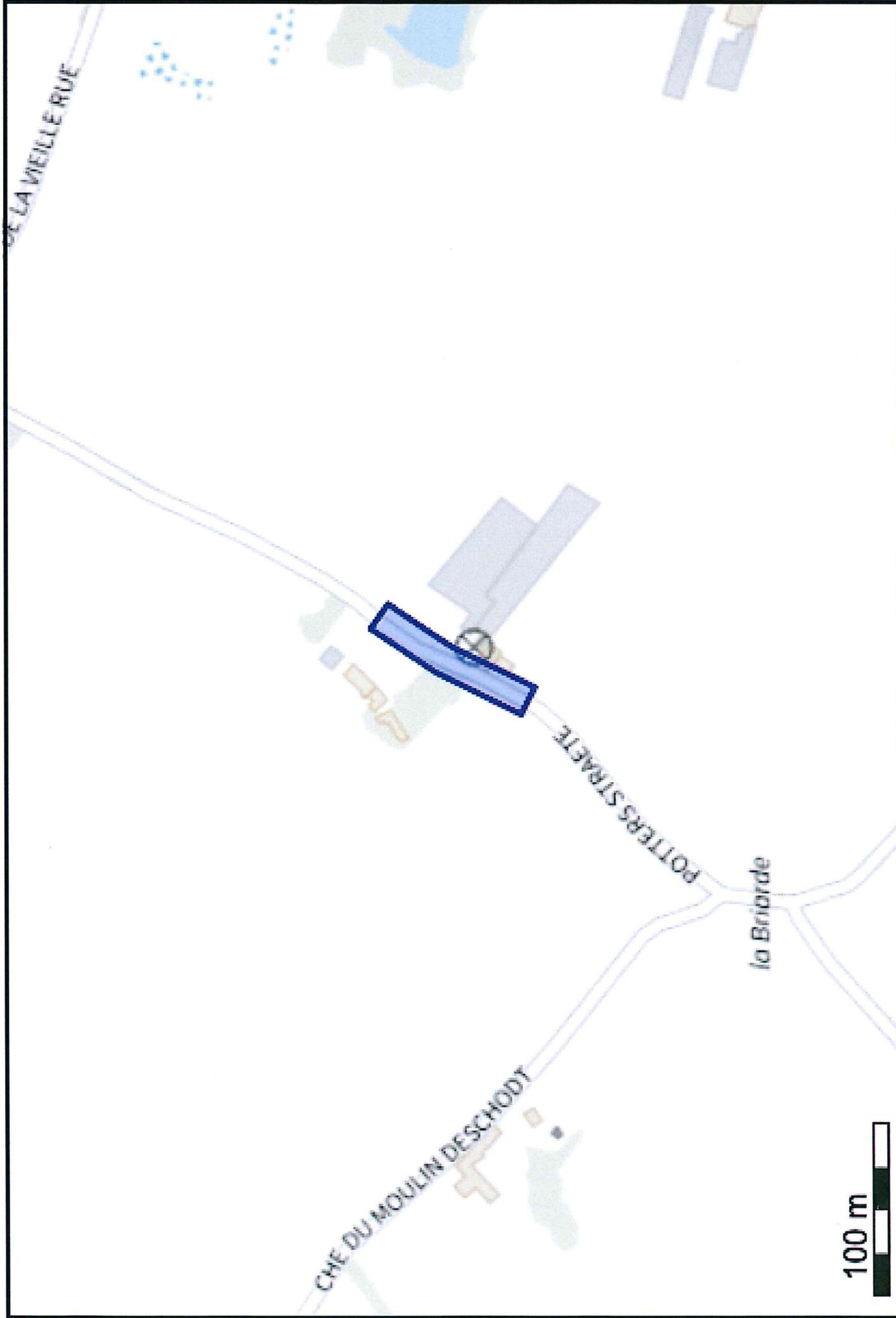
Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
 Description des travaux :
Réparation sur réseaux existant
 N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :
 Date prévue de début des travaux : **02/01/2023** Durée des travaux (en jours calendaires) : **90**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **90** Date de début de réglementation **02/01/2023**
 Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
 Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
 Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
 Basculement de circulation sur chaussée opposée
 Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
 Restriction de chaussée :
 Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue **3**
 Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) **3**

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole



(50.844698 2.482939);(50.844956 2.483221);(50.845021 2.483292);(50.845111 2.483086);(50.844784 2.482727);(50.844775 2.482719);(50.844414 2.482429);(50.844343 2.482372);(50.844271 2.482596);(50.844698 2.482939);